



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Syndicalisme pluriel

<i>Edito</i>	<i>P1</i>
<i>Un vote, un congrès... pourquoi?</i>	<i>P2</i>
<i>Les 4 thèmes du congrès</i>	<i>P2 - P3</i>
<i>Les modalités pratiques</i>	<i>P4</i>

Du 31 janvier au 4 février 2022, la FSU nationale va tenir son congrès à Metz. Ce congrès national sera préparé par des congrès départementaux dont celui de Seine-et-Marne qui se tiendra les 13 et 14 janvier au Lycée Jean Vilar de Meaux.

Un congrès, pour une organisation comme la nôtre, se doit d'être un temps fort. Même si la situation n'a rien d'évident, nous devons avoir conscience de l'importance du mouvement syndical. C'est pourquoi, tous les adhérents et adhérentes des syndicats de la FSU sont concernés. Il s'agira d'affiner nos analyses et de tracer les perspectives pour les trois années à venir.

Nous devons convaincre que d'autres choix économiques que celui de l'austérité sont possibles. Nous devons militer pour un autre partage des richesses, pour des services publics et des fonctions publiques rénovés et renforcés au service de toutes et tous.

L'un des enjeux sera de réfléchir à la stratégie et à la conception du syndicalisme que nous voulons, porteur d'exigences, de transformation sociale et de lutte contre les inégalités.



Nous comptons sur vous.

Bruno Martoglio

Secrétaire départemental de la FSU77

**Congrès départemental de la FSU77
Pourquoi? Pour qui?
Comment?**

L'actualité en direct : <https://fsu77.fsu.fr>

Le journal de la FSU77

Un vote, un congrès... pour quoi faire ?

Pour construire ensemble nos mandatements

La FSU est une organisation syndicale démocratique. Elle rassemble principalement des syndicats regroupant les personnels intervenant dans les champs de l'Enseignement, l'Éducation, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion, ou qui contribuent à ces activités quels que soient leur secteur d'intervention et leur statut. Elle est ouverte à des syndicats nationaux qui interviennent dans l'un des secteurs des fonctions publiques.

La FSU se fixe notamment pour objectif de promouvoir un syndicalisme unitaire et indépendant, démocratique et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

La FSU donne la primauté au dialogue et à l'écoute mutuelle, associe l'ensemble des syndiqués au débat et à la vie de la Fédération, respecte les diversités. Elle a en permanence le souci de débattre avec l'ensemble des personnels.

Les syndiqués sont donc régulièrement amenés à se prononcer sur la composition des instances et sur l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur Fédération.



Le vote, prévu du 4 au 25 novembre, permettra d'élire les instances exécutives et délibératives de la FSU, comme le Conseil Délibératif Fédéral National qui sera renouvelé à l'issue du vote national.

Il permettra aussi de donner sa légitimité à l'échelon fondamental qu'est la section départementale.

La FSU 77 est composée d'une quinzaine de syndicats nationaux présents dans le département, et de courants de pensée.

Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) est une instance essentielle. C'est en son sein que se décident les actions et les mandatements fédéraux départementaux. Elle est la clé de voûte de notre section et élit le secrétariat départemental.

Ce CDFD sera constitué en fonction des résultats du vote national pour la moitié de ses membres, l'autre étant composée de représentants désignés par les syndicats.

Il est actuellement composé de 70 membres: 35 élus par les syndiqués qui s'expriment sur une orientation (vote pour chaque courant de pensée), 35 désignés par les syndicats nationaux. i

Thème 1 : Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social

Au moment où les gouvernements successifs réduisent les moyens et le périmètre de la Fonction publique, où des réformes néfastes et inégalitaires sont mises en place dans le système éducatif où les financements du service public d'éducation et d'orientation sont bloqués, où la formation professionnelle est livrée aux mains des branches professionnelles, alors que toute ambition pour l'éducation et la formation des jeunes et des adultes semble être abandonnée, **il revient à la FSU, de continuer d'exiger et de promouvoir une nouvelle ambition pour l'éducation, l'orientation et la formation professionnelles de toutes et tous.**

Plutôt que de rendre chacun responsable de son parcours, d'individualiser les droits, les moyens, d'exclure celles et ceux qui ne sont pas dans la norme, il convient, de **redonner du collectif à l'acte de former et d'éduquer.** Seulement, comment redonner du sens et de l'espoir alors que le ministre avance tel un bulldozer au milieu de journalistes silencieux sur les désastres occasionnés?

Avec le thème 1, notre objectif est de crédibiliser notre projet éducatif et de nous donner les moyens et les outils de le partager avec le plus grand nombre

Pour participer aux réflexions de cette commission, inscrivez-vous sur :

theme1.fsu77@gmail.com

Deux réunions préparatoires sont programmées : une le 24/11 de 14h à 16h en visio, une seconde le 8/12 de 14h à 16h en présentiel à Melun dans nos locaux.

Un congrès pour échanger et enrichir nos mandats.

Ce congrès sera précédé par plusieurs votes qui permettront à chaque adhérent·e de s'approprier les débats qui s'amorcent, de participer à l'élaboration des orientations de la FSU, de donner son avis sur l'activité passée et l'orientation à mettre en œuvre pour les 3 années à venir. Pour légitimer la composition des congrès de la FSU, il y a nécessité d'organiser plusieurs votes :

- un vote d'orientation nationale
- un vote sur le rapport d'activité national

Ces votes seront organisés par les Syndicats Nationaux de la FSU.

La séquence électorale terminée, viendra ensuite le congrès. Des délégués seront désignés à la suite des résultats et viendront avec droit

de vote pour participer aux débats autour des orientations de la Fédération. Ces débats s'organiseront autour de 4 thèmes majeurs.

- **Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social**
- **La Fonction publique**
- **Rupture écologique, droits humains et justice sociale**
- **Le syndicalisme**

Tous les syndiqués peuvent participer aux réflexions autour de ces 4 thèmes. Pour cela, il vous suffit d'envoyer un courriel aux adresses créées pour l'occasion et que vous trouverez en bas des cadres de présentation.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux!!!

Thème 2 : La Fonction publique

Les réorganisations des services publics, sans souci de leur pertinence face aux besoins de la population, sont contestées par les personnels et les usagers-usagères qui défendent égalité et effectivité de l'accès aux droits.

Pourtant, les mêmes logiques de libre concurrence, de marchandisation, de gestion managériale, de supposées performances... restent l'alpha et l'oméga des politiques mises en œuvre, de Hollande à Macron, de Vals à Castex.

Ces politiques d'austérité, centrées sur la baisse des dépenses publiques et soutenues par des campagnes d'opinion massives, martèlent l'idée qu'il y aurait une urgence impérieuse à baisser les dépenses publiques et qu'il faudrait donc se résoudre à moins de services publics.

Seulement, la crise du COVID a démontré les dangers de ces logiques. En mettant en avant la fragilité du système de santé, elle a rappelé la nécessité impérieuse d'un service public efficace, solidaire et suffisamment financé.

Les services publics sont le bien de toutes et tous et la seule richesse de celles et ceux qui n'ont rien. Comment les développer, les moderniser, les rendre incontournables?

Pour participer aux réflexions de cette commission, inscrivez-vous sur :

theme2.fsu77@gmail.com

Deux réunions préparatoires sont déjà programmées : une le 24/11 de 14h à 16h en présentiel à Lognes dans nos locaux, une seconde le 8/12 de 14h à 16h en visio.



Thème 4 : Le syndicalisme

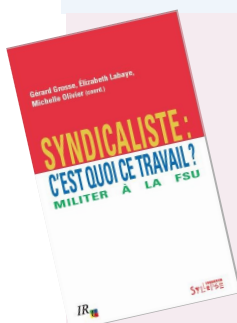
Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, on assiste à une accélération des politiques libérales. Les principes des services publics, les statuts des personnels sont remis en cause. La protection sociale, le projet de réforme des retraites, la casse de l'Education Nationale ... la liste est longue des offensives orchestrées simultanément. Avec les conséquences sociales désastreuses que l'on constate : persistance du chômage de masse, accroissement de la précarité, creusement d'inégalités qui

peuvent nourrir, via une perte d'espoir dans l'avenir et la recherche de « boucs-émissaires » (fonctionnaires, chômeurs, immigrés ou supposés étrangers...). Mais au-delà du constat, **comment mener la lutte ? Comment combattre la résignation ?**

Pour participer aux réflexions de cette commission, inscrivez-vous sur :

theme4.fsu77@gmail.com

Deux réunions préparatoires sont programmées : une le 24/11 de 14-16h en visio, une seconde le 16/12 de 14-16h en présentiel à Lognes.



Thème 3 : Rupture écologique, droits humains et justice sociale

Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique.

Nos sociétés soumises depuis des décennies à des politiques néolibérales ont connu un cycle de profondes régressions sociales. Aucune réponse n'a été apportée à la dérégulation financière, cause de la déflagration économique. Au contraire ! Aujourd'hui un nouveau krach menace.

Sous le prétexte de retrouver la croissance, **les États se mettent au service des multinationales** en favorisant l'accumulation du capital au détriment des acquis sociaux et des biens communs. Seulement, ces politiques ont surtout pour effet d'élargir le fossé entre riches et pauvres, entre puissants et précaires, entre pays riches et pauvres, à l'échelle de la planète et au sein de nos sociétés, aiguissant les tensions géopolitiques et affaiblissant profondément le lien social et les solidarités.

Cette recherche effrénée de l'accumulation a également pour effet de mettre en danger voire de détruire les écosystèmes en dérégulant le climat et la nature.

L'urgence est de trouver d'autres voies, de construire des alternatives, socialement et écologiquement tenables. De les financer, de les rendre crédible dans un monde médiatique sous l'emprise de quelques milliardaires.

Pour participer aux réflexions de cette commission, inscrivez-vous sur :

theme3.fsu77@gmail.com

Deux réunions préparatoires sont programmées : une le 18/11 de 13h30 à 15h30 en présentiel à Lognes et le 6/12 de 13h30 à 15h30 en présentiel à Melun.

Participation : modalités pratiques...

Un congrès qui se prépare avant le congrès...

Le Congrès Départemental de la FSU 77 se tiendra donc les 13 et 14 janvier au Lycée Jean Vilar de Meaux.

Comme vous l'avez compris, pour nous, un congrès départemental est un moment privilégié de la vie syndicale et de la démocratie au sein de notre fédération puisque les délégué-e-s se prononcent sur les revendications à définir et à porter pour les trois années à venir.

Tout-e syndiqué-e qui le souhaite peut participer au congrès mais seul-e-s les délégué-e-s auront le droit de vote.

Durant les semaines précédant le congrès, des

commissions composées de syndiqué-e-s, de militant-e-s des syndicats de la FSU présents sur notre département, auront commencé à travailler sur les textes préparatoires.

Elles pourront ainsi livrer lors de ce congrès une première réflexion fédérale sur certains aspects des textes nationaux.

Cette année, les conditions sanitaires n'aident pas à l'organisation en amont de ces commissions.

Si vous êtes intéressé-e-s, inscrivez-vous en utilisant les adresses courriels des différents thèmes : vous recevrez alors toutes les informations nécessaires.

Un programme chargé et une organisation à préciser

Plus de précisions seront mises en ligne au fur et à mesure, mais sachez déjà que l'accueil se fera à partir de 8h45.

Le premier jour sera consacré au travail en commissions pour les 4 thèmes, aux votes du rapport d'activité départementale et du rapport financier.

Le second jour aux débats et votes sur l'ensemble des thèmes et d'une motion action.

Le repas sera pris au lycée où un parking sera disponible surtout si vous favoriser le covoiturage.

Pour des questions pratiques nous vous demanderons de vous inscrire sur la boîte mail suivante :

congresfsu77@gmail.com

En indiquant votre nom, le ou les jours de votre participation et si vous comptez déjeuner au lycée.

Congressiste et délégué? Quelle(s) différence(s)?

Dans les deux cas une obligation : être syndiqué-e dans un des syndicats de la FSU.

Pour ce qui est des modalités de participation, la démarche auprès de la hiérarchie sera la même : il faudra dans les deux cas transmettre une demande d'autorisation d'absence (autorisation qui est de droit et ne pourra pas être

refusée). Cette demande d'autorisation devra être faite au moins une semaine avant le congrès..

Voilà donc pour les points communs... venons-en aux différences :

- Contrairement au « simple congressiste », le/la délégué-e est désigné-e soit par son syndicat national, soit pas sa tendance. Il/elle se

ra donc mandaté-e durant le congrès et aura un droit de vote.

Les tendances... une particularité de la FSU

Depuis sa création en 1993, la FSU pratique le droit de tendance, c'est-à-dire à l'occasion des congrès le droit de soumettre aux votes des syndiqués différents textes nationaux avec des listes de candidats et d'assurer une représentativité à la proportionnelle de ces tendances, dans l'ensemble des instances de la fédération.

